

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant
ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

AlphaTec 4000 AVANT AIRLine Model 755-G05

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III



TYPE 3



EN 1073-1



EN 1149-5



EN 14594

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14605:2005 + A1:2009, EN 1073-1:2016 + A1:2018, EN 1149-5:2018, EN 14594:2018, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 9898 A/20/14 PSA émis par l'organisme notifié :

DEKRA TESTING AND CERTIFICATION GMBH
DINNENDAHLSTR. 9
44809 BOCHUM
GERMANY

et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l'organisme notifié.”

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND

Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2025/03/10